

**Objet : Restriction d'utilisation AD Montpellier-Méditerranée (LFMT)
Exploitation des vols pendant les travaux balisage de taxiways Tango**

En vigueur : Du 20 Mars 2025 au 30 mai 2025

Lieu : AD : Montpellier- Méditerranée LFMT

DESCRIPTION GENERALE

Des travaux de maintenance de balisage des taxiways et chaussées aéronautiques vont avoir lieu de nuit.
Du 20 Mars 2025 au 30 mai 2025 (dates prévisionnelles) sur l'aéroport de Montpellier.

Toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

Ce SUP AIP présente l'emplacement, l'impact ainsi que les différentes phases de travaux.

Ces travaux nécessitent :

- La fermeture de taxiways de nuit.
- Réservation de piste à certains usagers.
- Mise hors service du balisage des taxiways.
- Manœuvre de retournement d'aéronef sur Piste.
- Mesure de précaution au roulage des aéronefs.
- La présence d'engins de chantier et de personnel dans les différentes zones décrites.

Infrastructures rendues ponctuellement indisponibles de nuit :

PISTE 12L-30R

TAXIWAYS : TANGO 1, TANGO 2,

(Aucune fermeture prévue du jour)

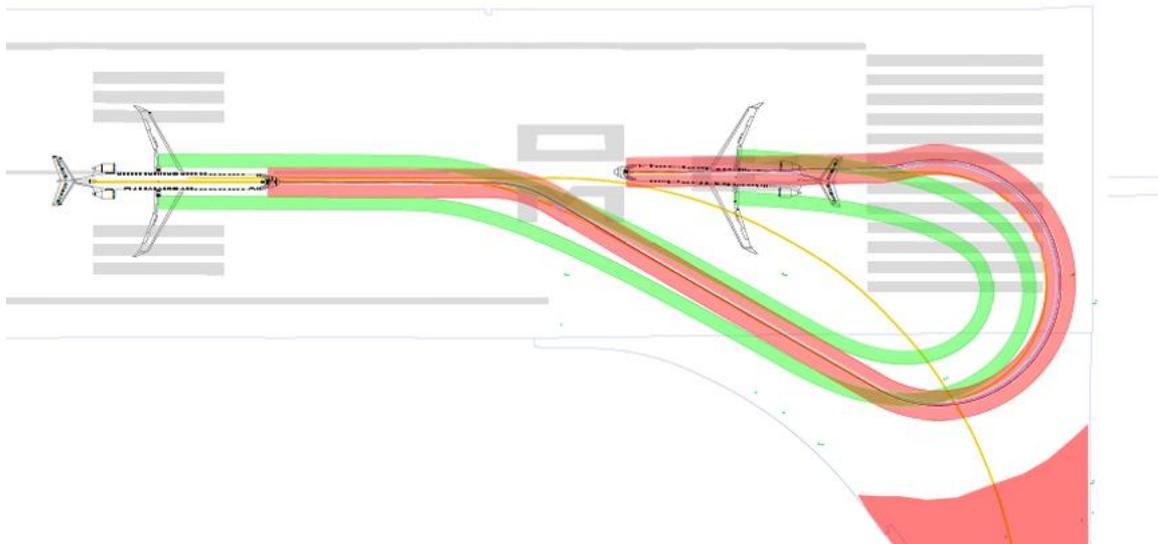
Manœuvre de retournement sur Piste 12L-30R obligatoire :

Retournement virage gauche au niveau du seuil 30R, selon marquage jaune au sol.

Présence de balisage complémentaire autonome.

Autorisé pour les aéronefs dont l'envergure est inférieure à 36 mètres et largeurs de train inférieures à 9 mètres.

Giration retournement au seuil 30R : suivre ligne marquage axial de raquette à 30°.



Vitesse recommandée : 10 km/h. Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, et adapté.

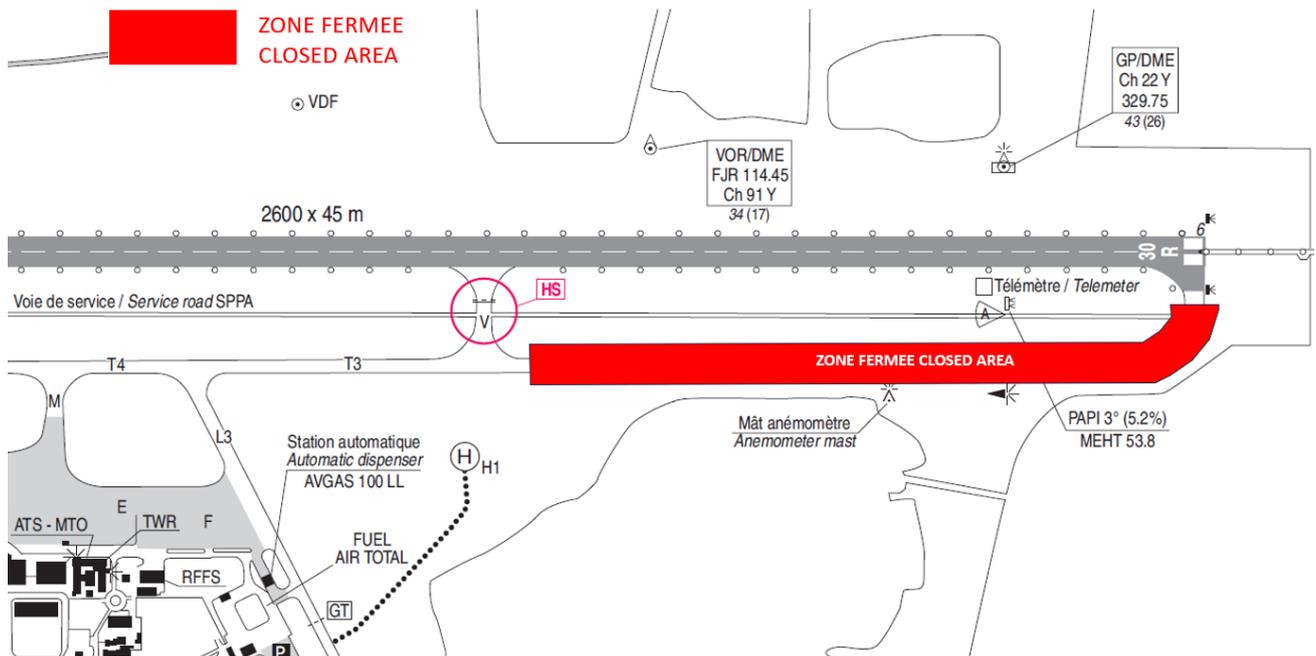
Les travaux se décomposent en 2 phases de chantier de nuit, activées par NOTAM, en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase, avec pour objectif d'éviter d'impacter les vols en journée.

DESCRIPTION PHASE 1 TRAVAUX DE NUIT

FERMETURE ET MISE HORS TENSION DU BALISAGE TAXIWAY
TAXIWAY : TANGO 1 TANGO 2

PLAN DES TRAVAUX :

(En rouge la zone de travaux fermée)



Travaux réalisés de nuit selon les horaires précisés par NOTAM.

Cet AD ne peut être retenu comme terrain de dégagement.

Manœuvre de retournement sur Piste 12L-30R obligatoire.

Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, et adapté.

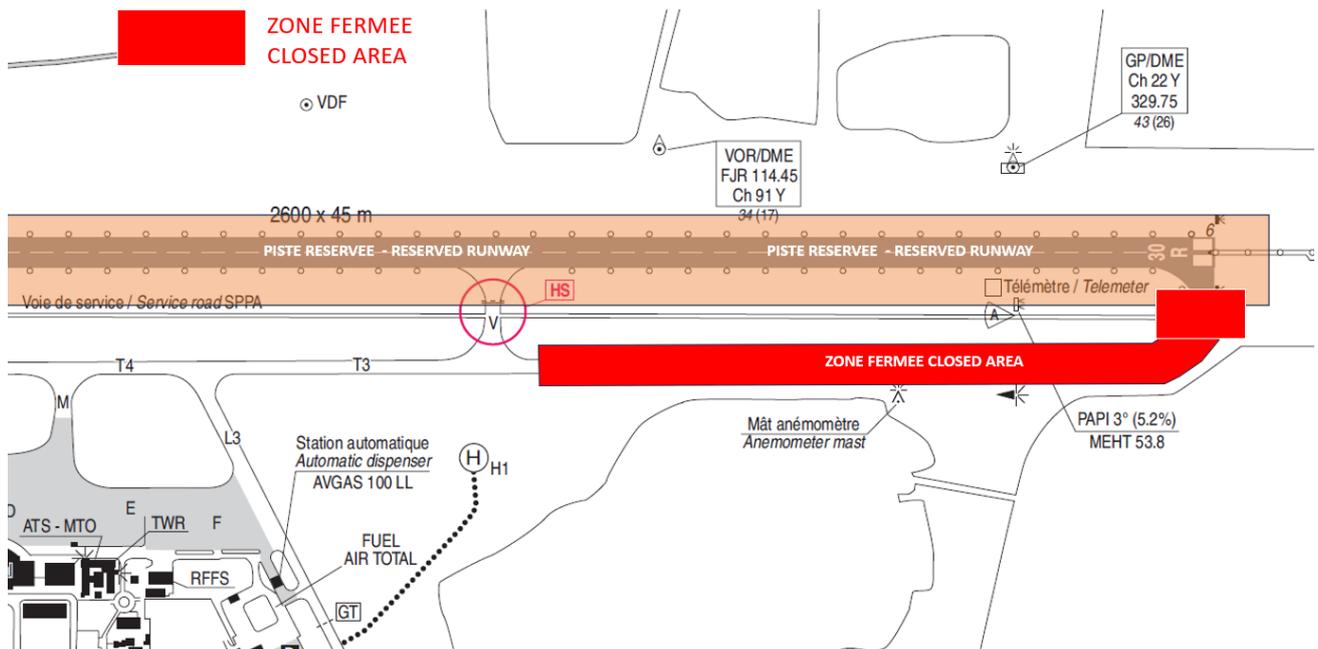
Le survol a faible altitude de la zone de chantier est interdit par hélicoptère.

DESCRIPTION PHASE 2 TRAVAUX DE NUIT

RESERVATION PISTE 12L-30R
 FERMETURE ET MISE HORS TENSION DU BALISAGE TAXIWAY
 TAXIWAY : TANGO 1 TANGO 2

PLAN DES TRAVAUX :

(En rouge la zone de travaux fermée)



Travaux réalisés de nuit selon les horaires précisés par NOTAM.

Piste 12L-30R réservée :
 VOLS COMMERCIAUX PROGRAMMES
 VOLS PRIVES D'AVIATION AFFAIRES
 VOLS MEDEVAC

Vols médicaux urgents MEDEVAC et vols privés d'Aviation d'affaires selon procédure de préavis.
 Préavis 1 heure obligatoire pour obtenir la possibilité d'utiliser la piste pour un vol.
 Contact obligatoire tour de contrôle LFMT par téléphone au numéro suivant : 04 67 85 95 86.

Cet AD ne peut être retenu comme terrain de dégagement.

Manœuvre de retournement sur Piste 12L-30R obligatoire.

Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, et adapté.

Le survol à faible altitude de la zone de chantier est interdit par hélicoptère.